



Bailleur qui rentre sans accord

Par **Kint30200**, le **03/10/2021** à **20:38**

Bonjours , mon propriétaire m'a demandé lundi dernier mes clés du garages(commun) ,je lui laisse donc dans ma boîte au lettre , 2 jours plus tard je regarde ma boîte mail et je vois que mon propriétaire me dit qu'il est venu chez moi (j'avais donner mon préavis et je ne résider pas dans ce logement il me restait 1 semaine pour faire le menage).Que ce n'était pas rangé + des photos de l'appartement et une liste de soit disant travaux qui sont a sa charge, déjà très surpris de cette liste je lui dit que ce n'est pas a ma charge, hier je retourne a l'appartement pour faire l'état des lieux et je vois que les affaires de ma cours on disparu et certains object et du liquide chez moi bien évidemment je lui en fait part et je reçois un non sec et a commencé a s'énerver je suis donc partie et je n'est pas signé l'état des lieux . Comment faire pour me défendre ?

Merci

Par **Marck.ESP**, le **03/10/2021** à **21:33**

Bonsoir

Il est important de faire ressortir les éventuels écart entre EdL (état des lieux, pour ceux qui ne comprendraient pas les abréviations) d'entrée et de sortie.

Dans un tel cas, l'idéal serait de faire une nouvelle visite avec un huissier, qui constaterait tous ces éléments et l'état de l'appartement.

Concernant la disparition de documents et d'argent liquide, un plainte est même envisageable.

Sinon je ne guère d'autre solution.

Mais prenez contact avec l'Anil ou votre Adil...

<https://www.anil.org/lanil-et-les-adil/votre-adil/>